

Le festival Les Plans d'Avril se déploie comme un parcours artistique pluridisciplinaire et décalé à travers la danse, le théâtre, la musique et les arts plastiques dans divers lieux parisiens.

JE M'INSTALLE, JE FAIS MES PLANS installation plastique de Sophie Tandel autour de la couture ou des boutons

vernissage mardi 7 avril à 19h30
Avec les moyens du bord, échappés de ma boîte à couture : boutons, perles, paillettes, plumes, bouts de laine et de tissus mais aussi petits trésors récupérés, souvenirs glanés de ci de là, je m'installe aux plans d'avril. Autour de pastilles de sensualité, l'objectif : transformer un lieu volontairement neutre et impersonnel en un endroit où l'on a envie de rester, de se laisser aller à la curiosité, à de petites découvertes, expériences sensibles et sensuelles.

Théâtre jeune public à partir de 6 ans
Mardi 7, jeudi 8 et vendredi 10 avril à 10h30 et 14h30, mercredi 9 avril à 14h30

MERCERIES (Cie O'navio - 45 min.)
écriture et mise en scène **Alban Coulaud**
Merceries est une composition théâtrale burlesque autour du personnage de Capucine, clown triste et trash, propriétaire d'un petit commerce sur le déclin. Enfermée volontaire de son arrière-boutique, Capucine essaiera de rompre sa solitude en se tricotant son petit univers poétique, fabriqué de quelques bobines, écheveaux, coupons de tissus, aiguilles à coudre, à tricoter, et se brode à petits points une vie meilleure pour découdre le fil de sa solitude...

Cabaret tout public
Vendredi 10 avril à 19h30
GROS-CÂLIN
Texte de Romain Gary

Conception et mise en scène - Cie papier de verre (dans le bar du théâtre- 1h)
« Beaucoup de gens se sentent mal dans leur peau parce que ce n'est pas la leur. »
Spectacle de proximité pour un python d'appartement, onze étages d'ascenseur, un bouquet de violettes, un bout de violoncelle, un accordéon qui pince, quelques tables pour poser son verre, quelques chaises pour poser son derrière, et deux solitudes dans le Grand Paris.

Théâtre-concert
Vendredi 10 avril à 20h45
JE SUIS ALAIN, ANTONIN, ARTAUD, MARIE-ANTOINETTE, UN ANIMAL AUSSI, DES GÈNES, UN PHOTOMATON, AU FOND DU JARDIN ET QUOI D'AUTRE (OU RIEN D'AUTRE) BREF !
Cie Théâtre à cru (1h30)
mise en scène Alexis Armengol
Nous sommes beaucoup plus que ce que l'imagerie quotidienne (télévision, cinéma, magazine...) ne nous laisse voir. On ne cesse de nous affirmer que nous sommes sté-

réotypés et conditionnés. Mais nous sommes plus complexes, plus fous, fouillis, bordéliques, assurément plus. Il faut donc essayer de trouver les moyens de montrer notre richesse, de représenter l'humain. C'est ce que je cherche au théâtre et c'est pour cela que les interprètes sont au cœur de notre démarche et de nos créations.

Je voudrais parvenir à représenter scéniquement cette diversité, cette épaisseur de l'humain et du monde. Je ne veux pas résumer.

Samedi 11 avril de 10h à 18h dans le bar **Atelier de customisation de vêtements** par Bruno Juvet : Coût : 35 € par participant
Atelier pour 10 personnes qui vise à repenser son vêtement et le transformer de manière ludique. Le peindre, l'agencer puis le rendre plus à son goût en le customisant... sous l'oeil avisé de Bruno Juvet, décorateur et costumier.

Danse
Avis de Turbulences 4
Du 28 au 30 avril
mardi, mercredi et jeudi à 20h30

LA THÉORIE DU 2 - IMAGO OPUS 2
Conception Frédérique Unger et Jérôme Ferron
Avec Eloïse Deschemin, Solène Hérault, Emmanuelle Huybrechts, Marie Rual, Nele Suisalu.
Après avoir abordé la contemplation par la création in situ (La Structure poétique de la victime) offrant aux spectateurs mobiles la liberté de choisir son point de vue, La théorie du 2 nous permet d'interroger la notion du même en se confrontant au point de vue fixe imposé par la salle de spectacle. La matière chorégraphique, les costumes, la création musicale seront ainsi centrés sur la question de l'identique. Il s'agira de démêler le semblable du pareil, le même de l'identique ce qui n'est pas similaire aux faux-semblants...

LA VITRINE (lieux à définir)
Conception Frédérique Unger et Jérôme Ferron
Avec Frédérique Unger, Aurélie Gandit, Marie Rual, Jérôme Ferron.
La Vitrine est une œuvre chorégraphique et plastique. Notre vitrine est des plus banale, de plain pied elle est l'écrin de 2 mannequins (masculin et féminin) qui attendent d'être revêtus pour officier.
Cette fiction met en scène deux corps, dans une vitrine de magasin, en exposant au regard des passants des œuvres dont on pourrait dire qu'elles exhibent leurs entrailles, respirent, souffrent. Sous forme d'allégorie, la mise en scène de ce lieu inaccessible au public, dévoile le parcours de 2 mannequins, contraints de vendre à tout prix, un objet culte, le jean's.

Chapiteau d'Adrienne
62 rue René Binet, 75018 Paris
M° : Pte de Clignancourt (L 4) - Pte de St-Ouen (L 13) - Bus : PC3, 95 60, 137, 341
Plein T : 15 €, T. réduit : 10 €, Chômeurs, rmistes,

étudiants, - de 26 ans, habitants du quartier 3 €
Samedi 4 avril à partir de 16h30
FÊTE DE RÉOUVERTURE
Ateliers, animations, concert et autres surprises.
Entrée libre et gratuite

Du 10 au 12 avril
OBJETS VIVANTS NON IDENTIFIÉS
Marionnettes et objets animés

OVNI vous invite à un plongeon dans l'univers de la manipulation où toutes les étrangetés s'invitent sur la piste
Vendredi 10 à 20h30 : Cie Karnabal : Kukkel Pralinsky (ventriloque) 15 mn & Sale Clown (55 mn) - à partir de 8 ans
Samedi 11 à 14h : Le Papalgui (Cie les singes hurleurs (20 mn) & Sale Clown (55 mn) - à partir de 8 ans
Samedi 11 à 18h : Fantine ou le désir coupable (La fabrique des Arts d'à côté/60mn) - à partir de 12 ans
Samedi 11 à 20h30 : Le Papalgui cie les singes hurleurs (20 mn) & Sale Clown (55 mn)
Dimanche 12 à 15h : Kukkel Pralinsky (ventriloque) 15 mn & Docteur Jooannes Faust et la Fiancée de l'enfer (50 mn) (La fabrique des Arts d'à côté)
Dimanche 12 à 18h : Le Papalgui 2 cie les singes hurleurs (20 mn) & Fantine ou le désir coupable (60mn) - à partir de 12 ans

Centre d'Animation Binet
66 rue Binet - Tel : 0142 55 69 74
Le 5 avril, Portes Ouvertes de 11h à 17h
DIMANCHE DE BINET

« Au rythme de la Marionnette »
Cette journée est en lien avec l'exposition « Eva, Wiveka et leurs marionnettes »
Journée gratuite, venez en solo, en famille, entre amis !
De 11h à 13h : Gym bébés et enfants (de 6 mois à 5 ans)/parents avec Sylvie
De 14h à 17h : « Eva, ses marionnettes et leurs histoires » : spectacles de marionnettes avec Eva
Atelier de fabrication de marionnettes en carton sur tige avec Wiveka. Comptines et berceuses avec Virginie. Atelier jeux en bois avec Nicolas de l'Association « Atelier 2000 ». Initiation au théâtre d'ombre avec Magali. Fabrication de poupées en cuir avec Kathryn. Atelier d'expression corporelle avec Claudia.

Vous n'avez pas trouvé confirmation du projet de coulée verte sur la toile ?
Moralité : il ne faut pas croire tout ce qu'on raconte sur Internet... Sur tout le 1^{er} avril !!!!!!!!

Abonnez-vous et/ou adhérez à l'association Le Petit Ney
Adhésion + Abonnement (Adhésion multiple) :
n Individuel - 18 € n Couple - 25 € n Familiale - 30 € n Association - 35 € n Membres bienfaiteurs à partir de 40 €
Adhésion Simple : n Individuel - 15 € n Couple - 22 € n Familiale - 27 € n Association - 32 €
Abonnement - n 10 €

Adressez votre paiement par chèque libellé à l'ordre de :
Le Petit Ney -10 avenue de la Porte Montmartre - 75018 Paris
Tél. : 01 42 62 00 00 / Fax : 01 42 62 12 41 / courriel : lepetitney@free.fr

Vous aimez lire Le Petit Ney ! Vos amis vous en ont parlé ! Vos voisins le lisent déjà !

Nom :
Adresse :
Tél. (facultatif) :
Date :
Signature :

Le

petit ney

0,80 €

PORTE MONTMARTRE - MOSKOWA -

PORTE DE CLIGNANCOURT

n° 159

Avril 2009



Le Petit Ney
vous invite à son comité de rédaction
tous les premiers samedis du mois à 16h

Sommaire

LOGEMENT - URBANISME

- Odette Werthlé, habitante de la tour du 32 av. de la porte Montmartre promise à la démolition.

- Les riverains et les biffins : comment cohabiter ?

- Résidentialisation Huchard-Varenne-Brisson : la réponse de Paris Habitat

VIE COMMERCIALE

- Aventure exclusive, un resto qui mérite bien son nom

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Les rencontres de la démocratie locale à la Mairie du 18^e arrondissement

- Quatre questions à quatre participants

ENVIRONNEMENT

- Le square Henri Huchard

FESTIVITÉS

- Les 10 ans du Café Littéraire

DEVOIR DE MÉMOIRE

- Cérémonie pour la nouvelle stèle au square Léon Serpollet

numéro 159
avril
2 0 0 9

N° CPPAP : 0407G794453
Le Petit Ney

10 av. de la Porte Montmartre
75018 PARIS

Tél : 01 42 62 00 00 - Fax : 01 42 62 12 41

courriel : lepetitney@free.fr - site : http://lepetitney.free.fr

Responsable de la publication : Philippe Durand

Rédaction :

Claudie Charton, Philippe Durand, Sylvie Gourio,
François Langeron, Martine Pascual, Emilie Rublon,
Evelyne Vanlangenhove

Ont participé à ce numéro

Pierrette Epstein, Raymonde Henry

Relecture :

Alain Belleguie, Claudie Charton, Evelyne Vanlangenhove

Photos :

Claudie Charton, Philippe Durand, Sylvie Gourio,
Edgard Prince

Illustration :

Catherine Malnar, Laetitia Anding-Malandin,
Melissa Nauguet

Maquette/Mise en page :

Philippe Durand, Martine Pascual

Impression :

Le Petit Ney - Mda

Tirage sur papier recyclé

t i r é à
4 5 0 e x .
n ° . I S S N
1 2 5 9 - 3 7 2 9

Brèves

Boulevard Ney : « Changement d'ère »

Un de mes voisins vient de découvrir sur internet une super nouvelle et me l'a transmise aussitôt : la mairie de Paris a voté la création, à la porte Montmartre, d'une « coulée verte » !!!

Si j'ai lu correctement le plan qui était joint à cette annonce, l'ouvrage terminé aurait la forme d'une étoile aérienne à cinq branches, qui franchirait le carrefour de notre porte, et qui relierait la rue du Poteau et la rue Leibnitz au sud, à l'hôpital Bichat, aux jardins Binet, et même à St-Ouen au nord, si le projet du grand Paris se réalise.

Les travaux, prévus en trois tranches, pourraient commencer dès cet été, et se terminer respectivement au printemps 2010, au début 2011, et à l'automne 2012 si tout se passe bien.

Si vous désirez obtenir davantage d'informations sur le sujet, vous les trouverez sans problème sur le web : mairie18.bdneycouleeverte.fr.

Raymonde

Panneaux d'information du Conseil de Quartier

Depuis le début des conseils de quartier en 2002, les panneaux d'information sont demandés. Le conseil de quartier avait ainsi localisé 12 emplacements pour leur implantation. Des problèmes administratifs, d'appels d'offres ont longtemps retardé leur mise en service. Cependant, le dossier a continué à cheminer doucement... on devrait bientôt entrer en phase opératoire. Le Conseil de quartier a ainsi sélectionné par vote l'implantation des six premiers panneaux en deux commandes. Le travail de coordination des résultats et la finalisation des emplacements, dans le but de quadriller l'ensemble du quartier et non un seul secteur a été l'œuvre de Géraldine Prutner. La Mairie doit passer les commandes dans la deuxième quinzaine de mai.

1^{ère} commande : square Moskowa - poste Paris-Bichat - grilles du collège Utrillo près de l'arrêt du bus PC
2^{ème} commande : rue Vauvenargues (grilles de la petite ceinture ferroviaire) - 7-9 av de la pte de Clignancourt - angle Belliard-Poteau (grilles de la petite ceinture face au mail Belliard).

Résultats des votes des conseillers pour la 1^{ère} et 2^e commande :

7 et 9 av de la pte de Clignancourt (3+2) : 5 - angle rue Francis de Croisset et av de la Pte de Clignancourt (2+1) : 3 - grilles du collège Utrillo côté bd Ney : (4+0) : 4 - gare Ornano (1+2) : 3 - square Binet (1+1) : 2 - Poste Paris-Bichat sur la façade de la poste (7+0) : 7 - angle rues Belliard-Poteau sur les grilles de la petite ceinture ferroviaire (4+4) : 8 - square Moskowa (7+2) : 9 - rue Vauvenargues côté impair sur les grilles de la petite ceinture ferroviaire (4+3) : 7 - angle Jules Cloquet-Charles Albert-Bernard Dimey (4+4) : 8 - grilles 1 rue Ferdinand Labori (locaux équipe de développement local) (2+2) : 4 - Mission locale 149, Rue Belliard ou à proximité (1+1) : 2.

Vidéosurveillance (cf. n° précédent)

Lors du conseil de Paris des 9 et 10 mars 2009, les Verts ont déposé un vœu demandant un débat sur la vidéo surveillance et des informations supplémentaires auprès des services de police. Il a été rejeté (les Verts et le PC ont voté pour, le PS, le PRG, le MRC et l'UMP ont voté contre). Par contre, un vœu présenté par le PS et le MRC, demandant à la préfecture de police de faire un bilan des réunions de concertation a été approuvé par le conseil de Paris.

Dans l'arrondissement, le lundi 30 mars, à l'Olympic Café, la ligue des droits de l'homme a organisé un débat sur cette question. De son côté, le collectif parisien « Démocratie et liberté contre la vidéo surveillance » s'est réuni le 23 mars dernier. Vous pouvez vous informer sur le site « paris-sans-videosurveillance.fr » qui souhaite animer le débat rejeté par le conseil de Paris.

Le quartier, vous connaissez ? Venez le découvrir !

En collaboration avec Paris Habitat, Le Petit Ney organise des **balades urbaines** afin de faire découvrir le quartier aux nouveaux habitants. Mais cette visite n'est pas uniquement réservée aux seuls nouveaux habitants, elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir ce quartier riche en histoire (Zone, HBM, Zone Verte, Moskowa...), architecture, jardins... Cette première balade aura lieu le **samedi 25 avril**. Le rendez-vous est fixé à **15h au Petit Ney**. La visite sera suivie d'une collation au Café Littéraire. N'hésitez pas à réserver au 01 42 62 00 00.

Conception graphique :

Mélissa



Recette spéciale « Anniversaire » la pâte à sucre

La pâte à sucre sert à couvrir les gâteaux, faire des sujets en sucre. C'est un peu la pâte à modeler des gourmands ! C'est grâce à elle que l'on a confectionné un gâteau très coloré pour les 10 ans du Petit Ney ! Il y a 2 manières de la réaliser : avec du glucose liquide (ingrédient qui s'achète chez G.DETOU, rue Tiquetonne à Paris) ou avec des chamallows.

* **Recette avec le glucose liquide**
Pour 500 grammes de pâte : 1 blanc d'œuf, 2 cuillères à soupe de glucose, 500 grammes de sucre glace, colorants en gel.

Mélanger le blanc d'œuf avec le glucose puis rajouter petit à petit le sucre glace tamisé à l'aide d'une cuillère en bois. Le mélange doit être malléable et s'étaler au rouleau à pâtisserie.

S'il est trop liquide, rajouter du sucre, s'il est trop sec, rajouter un peu d'huile de tournesol. Incorporer en petites quantités le colorant alimentaire (jusqu'à obtention de la couleur souhaitée). Étaler la pâte et décorer votre gâteau. Vous pouvez, avec le reste de pâte,

Martine

Sortir

Théâtre Pixel

18, rue Championnet 75018 Paris : M° Simplon-
Tél. : 01 42 54 00 92

www.theatrepixel.com - mail : ciepixel@yahoo.fr

Tarifs : TP 14 €, TR 9 €

Dimanche **26 avril à 17h30**

HUIS CLOS

Dans des mondes décadents et clos, un fou, une héritière, un bourreau, une reine déchue, un gardien et une innocente « Lullaby » jouent le destin sur l'échiquier fatal d'une guerre universelle pour l'abondance, le pouvoir...

Vendredi **3, 10, 17 et 24 avril à 19h45**

BEAT UP CLUB de Ginsberg

(voir n° précédent)

Jeudi **2, 9, 16 et 23 avril à 21h30**

ZAPPING

5 comédiens vont vous faire vivre une soirée télé inattendue. Vous donnez votre thème et choisissez votre programme. Les comédiens improvisent alors à la manière de ce programme.

Vendredi **3, 10, 17 et 24, samedi 4, 11, 18 et 25 avril à 19h30**

LA CAVE SAISON 1 (voir n° précédent)

Vendredi **3, 10, 17 et 24 à 21h45**, dimanche **5, 12, 19 et 26 avril à 17h30**

NUNZIO (voir n° précédent)

Samedi **4 avril à 21h45**

TU M'AIMES COMMENT ? (voir n° précédent)

Dimanche **5, 12, 19 et 26 avril à 19h30**

LA DIABLESSE DANS LE MIROIR (voir n° précédent)

LES DIMANCHES DE L'HUMOUR à 21h45

Un tremplin d'humoristes dans un spectacle différent à chaque fois

6 artistes s'affrontent, pour vous faire vivre 1h20 de

bonheur. Il devra n'en rester qu'un. Venez voter pour le plus original, pour le plus drôle, pour le meilleur !

Jeune Public

Plein tarif : 7 € - Adhérent et Centre de loisirs : 4,5 €

Mercredi 22 et 29, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 à 15h

JOJO ET NANA

à partir de 3 ans

Ils vivent l'un à côté de l'autre. Elle, elle voit sa vie tout en rouge. Lui, il voit sa vie tout en bleu. Dans cet univers intime, ces chers voisins vont communiquer et se rapprocher pour échanger leurs couleurs et l'Amour ! D'un côté l'utopie bordélique et jubilatoire de Nana. De l'autre la rigueur Mi-académique, Mi-comique de Jojo. Jojo et son armée de métal et de plastique, Nana et ses fanfreluches, ses plumes, sa ribambelle d'objets éveillés, fête et désordre.

Samedi **11 et 18 à 17h**, dimanche **12 et 19, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17 à 15h**

KATA ET STROFF À LA DÉCOUVERTE DES 5 SENS à partir de 3 ans

A cause de leur curiosité, les deux amis Kata et Stroff se retrouvent propulsés dans un voyage imaginaire à travers les cinq sens : le pays du Tavu, le pays du Jentenkoi, le pays du Touchatout, du Gouteça et du Tusenkoi sont autant d'escales dans leur aventure. Mais comment revenir au point de départ ?

Théâtre ouvert

4bis, cité Véron : M° Place de Clichy

Tél. : 01 42 55 55 50 - Site web : theatre-ouvert.net

• TP : 20 € - TR 13 € - T jeune : 10 € - étudiants, scolaires : 8 €.

Mercredi **1^{er} avril à 19h**

JEUDI SAINT

confectionner des petits personnages en relief pour un gâteau encore plus festif !

* **Recette avec les chamallows** : 15 grammes de chamallows, 2 cuillères à café d'eau, 500 grammes de sucre glace, colorant alimentaire

Mettre 150 grammes de sucre glace dans un grand saladier avec 2 cuillères à café d'eau.

Mettre les chamallows dans un autre saladier allant au micro-onde ou si vous n'avez pas de micro-onde utilisez un bain-marie. Faire fondre les chamallows. Ces derniers vont enfler. Il faut très peu de temps, entre 15 à 30 secondes alors surveillez bien. Versez les chamallows sur le sucre glace dans le grand saladier.

Mélangez avec une cuillère en bois. Continuez à ajouter le reste du sucre glace petit à petit et continuez à pétrir jusqu'à l'obtention d'une boule lisse. Gardez un bol d'eau avec une cuillère à café sous la main au cas où cela devient trop sec.

Rajouter les colorants choisis et joyeux anniversaires à tous !

Émilie

Photos : Claudie,
Edgard et Sylvie

de Jean-Marie Borzeix (Ed. Stock)

lu par **Stanislas Nordey**

Le 6 avril 1944, un détachement de soldats allemands traquant les résistants, nombreux dans la région, investit une bourgade du Limousin. Soixante ans après, la population se souvient que ce jour-là quatre paysans d'un village voisin ont été pris en otage et fusillés pour l'exemple.

Samedi **4 avril**

DRAMATURGIE SUÉDOISE CONTEMPORAINE

Théâtre Ouvert depuis quelques années s'est ouvert aux écritures contemporaines européennes. Cette saison, Théâtre Ouvert propose une rencontre autour du théâtre contemporain suédois permettant de faire le point sur cette dramaturgie à l'occasion du séjour à Nanterre et à Paris de Lars Norén, en écho aux deux créations que Théâtre Ouvert avait programmées les saisons passées, de Henning Mankell et de Sofia Fréden.

Lundi **6** et mardi **7 avril**

EN LISANT / EN ÉCRIVANT JULIEN GRACQ /

Joël Jouanneau

"Il arrive que l'écrivain ait envie tout simplement d'« écrire » et il arrive aussi qu'il ait envie tout bonnement de communiquer quelque chose : une remarque, une sensation, une expérience à laquelle il entend plier les mots, car les rapports ambigus et alternatifs de l'écrivain avec la langue sont à peu près ceux qu'on a avec une servante-maitresse, et sont non moins qu'eux, de bout en bout, hypocritement exploités." Julien Gracq

Théâtre L'étoile du nord

16 rue Georgette Agutte - Tel : 01 42 26 47 47.

email : contact@etoiledunord-theatre.com

Festivités

LES 20 ET 21 MARS, LE CAFÉ LITTÉRAIRE FETAIT SES 10 ANS

La soirée fut belle, et s'est finie tardivement (1h30 du matin). Le gâteau confectionné sous l'encadrement d'Ange et Damnation a fait l'admiration de tous. Vendredi 20 mars, le gâteau a fait un petit tour dans la cour du jardin d'enfants Jean Varenne et les enfants des trois jardins d'enfants du quartier sont venus poser leur création. L'après-midi, dans la cour rue Arthur Ranc, ce sont des enfants de l'école Labori qui sont venus apporter leur travail autour des droits de l'enfant. Le soir le gâteau est venu trouver sa place pour le week-end devant Le Petit Ney. A l'intérieur le collectif « Contes à croquer » nous a proposé des tables de conteurs : chacun, petit ou grand pouvait écouter une histoire à tour de rôle. Le samedi la fête a repris vers 18h... La fête fut réussie si l'on s'en tient aux retours et aux témoignages que nous avons reçus. Un grand merci aux 40 artistes qui, pour l'occasion, ont régalié le public. Nous publions ci-dessous le témoignage public que Pierrette Espstein, adhérente, a lu lors de cette soirée riche en « bonheurs partagés » car, outre le fait que nous ayons été très touchés par ce témoignage, nous pensons qu'il reflète l'esprit des personnes venues à cette soirée. Ils nous ont dit : « Merci d'exister ! ».



Public de face (grande scène)

Dix ans c'est court, dix ans c'est long

« Le Petit Ney fête ses dix ans. Dix ans c'est court, dix ans c'est long. Au petit Ney, on y vient en métro, en autobus et même en poussette, on y vient en voiture à trottinette et même à pied. On cherche désespérément où se garer ou on traverse, avec un peu d'appréhension, le boulevard des Maréchaux où serpente une longue file d'automobiles colorées et bruyantes et on se retrouve face au périphérique. Boulevard Ney, interface entre la ville et sa banlieue. Au bout du bout de Paris, dans les murs et hors les murs, une porte, un seuil et pourtant ancré totalement dans la vie du quartier avec son journal qui nous informe et nous alerte. Un entre-deux, qui s'est ancré sur la frontière, là où se construit l'histoire.

Le Petit Ney fête ces dix ans. Dix ans c'est court, dix ans c'est long. On est là dehors, c'est l'hiver, c'est le froid, on serait bien dedans. On est là dehors, c'est l'été, il fait



Ronde autour du gâteau au Jardin d'enfants J. Varenne

chaud, il y a des chaises, des tables, on prendrait bien un verre. On regarde les affiches, on s'interroge on hésite. Qu'est-ce qui se passe dedans ? Alors, on pousse la porte qui grince un peu. Et on entre sur la pointe des pieds la première fois, comme ça, juste pour voir et puis, on y trouve sa place, on y revient, on s'y attache à ce lieu dans et hors les murs, dans l'entre deux, ancré sur la frontière là où se construit l'histoire. Hommes, femmes, petits, grands, jeunes, vieux, venus d'ici, venus

d'ailleurs, chacun y trouve ce qu'il cherche et bien plus. Car, si on l'accepte, on peut être surpris. Ici, pas de luxe ostentatoire qui vous rejette. Non, c'est juste la richesse de l'abord qui vous accueille, vous enveloppe les sens et le cœur. Ici, règne une vraie présence, une intimité rassurante. Chaleur de la diversité, chaleur épicée de la cuisine, chaleur bienveillante des échanges, gentillesse extrême. C'est cela que l'on hume dès que l'on s'assoit à une table, c'est cela que l'on vous offre en cadeau. Ici, vous avez le droit de butiner dans un temps suspendu, un temps où se poser, se reposer. Un temps où prendre le temps.

Le Petit Ney fête ses dix ans. C'est long, c'est court dix ans. Malgré les embûches et les forces des résistances, malgré la vie quotidienne qui parfois vous envahit de sa fadeur grise, de son désenchantement, ici, ça fleure bon la liberté de penser et même le goût de lutter. Ici, vous tissez, tressez, brodez un maillon de la chaîne humaine. Ici, vous retrouvez le sens du mot solidaire. Ici, on chante, on rit, on coud, on cuisine, on danse, on joue, on réfléchit. C'est un lieu ouvert sur toutes les cultures. Il y a place au lire

depuis la petite enfance. Il y a place pour le sens.

Le petit Ney fête ses dix ans. Dix ans c'est court, dix ans c'est long. On n'est pas encore adulte, on n'est plus tout à fait un enfant. Mais on désire à toute force grandir. Un projet, une équipe et le lieu prend existence, prend ses aises, grandit, avec parfois, quelques douleurs articulaires, quelques maux de dos. Rien d'inquiétant puisque le lieu poursuit sa route.

Le Petit Ney fête ses dix ans. Dix ans c'est court, dix ans c'est long. C'est l'énergie farouche de quelques-uns dont on ne mesure

pas toujours ce qu'il leur a fallu d'entêtement, d'acharnement, d'obstination, de persévérance, de constance, d'endurance et le soutien de quelques complices pour ne pas lâcher prise. Même pas dix personnes pour que la machine ne se grippe pas, que ce projet exigeant perdure. Il faut les nommer ces vaillants combattants de l'utopie. Aujourd'hui, ils s'appellent Philippe et Martine, Melissa, Audrey, Edgard, Khadija, Emilie, Claudie. Ils ont un visage, une voix, des compétences. Chacun à leur place, chacun dans son rôle, ils font avancer le navire. Grâce à eux, il progresse, vagabonde, s'élargit et poursuit sa traversée.

À contretemps, à contre-courant, à contre-pied, Le Petit Ney nous offre ce qui est primordial, essentiel, indispensable aujourd'hui : l'hospitalité. Merci à vous les capitaines et les matelots du Petit Ney, à vous qui chaque jour faites que ce lieu existe et vive. Bonne route pour les dix prochaines années, à vous qui, dans ces temps d'avenir et de consommation avide, choquante et si vaine, redonnez sens à l'Être. »

**Pierrette Espstein
le samedi 21 mars 2009**

Quand chacun trouve sa place

Pour répondre à Pierrette qui connaît bien l'équipe du Petit Ney, c'est que cette association existe aussi grâce à des bénévoles qui s'investissent pour des réunions régulières de réflexion au sein du CA mais aussi ponctuellement pour donner un



Annick Lepetit, Emilie Rublon, Danièle Goncalvez, Odette Werthlé prêtent à souffler

Logement-Urbanisme

LA TOUR DU 32 AV. DE LA PORTE MONTMARTRE : INTERVIEW D'ODETTE WERTHLÉ

Odette Werthlé est une des habitantes des 84 logements de la tour du 32 av. de la porte Montmartre, construite en 1962 pour loger les rapatriés d'Algérie. Dans le cadre du réaménagement de l'îlot Binet, cette tour, suite à un vote des habitants, sera démolie en 2011 si les délais sont respectés. Pour ces habitants, une page se tourne. Pour mieux comprendre comment ils vivent cette situation, nous sommes allés poser quelques questions à cette locataire des premiers jours. Nous souhaitons par la suite, continuer une série d'entretiens auprès de personnes de cette tour.

Quand avez-vous emménagé dans cette tour ?

Je suis arrivée dans cet immeuble le 10 avril 1963. Auparavant, avec mon mari, nous habitons en face de l'hôpital Bichat, 137^{me} boulevard Ney, où j'étais concierge pour pouvoir bénéficier d'un logement. Depuis plusieurs années, nous demandions un appartement à l'Office HLM qui nous en a proposé un rue du Lt-CI Dax en 1958. Nous avions deux garçons et l'Office HLM a jugé inutile de nous donner un 4 pièces car nous avions deux garçons, et non un garçon et une fille. De plus j'attendais un 3^{ème} enfant. L'Office nous a dit : « Comment pouvez-vous affirmer que votre enfant sera viable ». Je trouve toujours cette réponse ignoble. J'aimerais recevoir des excuses, je les attends toujours. Nous avons donc emménagé le 13 novembre 1958 rue du Lt-CI Dax, nous habitons au-dessus de M. et M^{me} Marquez (des gens très gentils). L'office nous a précisé qu'à la naissance de l'enfant, nous pourrions faire un échange pour un 4 pièces. C'est ce qui s'est produit, mais 4 ans plus tard. Nous avons alors quitté la rue du Lt-CI Dax pour ici. À l'époque, il n'y avait pas le « périph », pas d'écoles, pas de crèche, pas de bibliothèque, c'était la zone avec des baraques de bric et de broc. Peu après, les écoles provisoires sont arrivées. Ce provisoire a duré très longtemps. Au moins une dizaine d'années. Les écoles sont arrivées, puis le centre d'animation, puis le square et la crèche ont surgi de terre. C'était heureux d'avoir des équipements scolaires plus modernes, car dans le provisoire, le chauffage, c'était encore le poêle à charbon, il n'y avait pas de préau. Peu à peu, le confort arrivait dans le quartier.

Comment et depuis quand êtes-vous informées de la prochaine démolition ?

Il y a bien 4 ans. L'OPAC nous a informés et une personne est venue enquêter auprès de tous les locataires. Les entretiens ont bien duré une heure environ. Suite à ces entretiens, ou auparavant, je ne me rappelle plus très bien. Il y a eu plusieurs réunions à l'école Binet avec le Maire, ses adjoints, et l'OPAC. On nous a présenté une maquette des futures constructions et de l'îlot Binet (1).

Quelle a été votre première réaction ?

J'ai été déçue de devoir quitter ce 4 pièces, surtout que je n'aurai qu'un deux pièces compte tenu de mon veuvage. C'est normal, mais on est attaché



Odette Werthlé dans son salon

à ses habitudes et à son logement. Cela va être difficile de le quitter. Malgré le « périph », côté nord, la vue est très agréable. Tous mes amis en sont amoureux. Comme je suis au 10^e étage, je vois tout le quartier, la butte Montmartre, la tour Eiffel. On a une impression de domination de l'espace, de liberté de vue. Ce qui est assez rare à Paris. Et côté Nord, on voit toute la zone des Puces, et la Seine St-Denis. Un de mes enfants habite à Epinay sur Seine, d'ici je vois son immeuble. Évidemment, on ne peut pas ouvrir les fenêtres coté nord avec le bruit du périph et il n'y a pas que le bruit, il y a aussi la pollution. Le dessus et le rebord des fenêtres est d'une noirceur ! Si je veux que ce soit propre, il faut nettoyer toutes les semaines. Ils ont bien fait un mur anti-bruit qui va jusqu'au 3^e étage, mais pour le logement où je suis, il ne sert à rien. Et les locataires d'en bas ont un mur devant eux. Il aurait fallu le recouvrir, mais ce n'est pas pour nous, c'est réservé à d'autres quartiers.

Comment se sont opérées les consultations de l'OPAC, aujourd'hui Paris-Habitat ?

L'enquêtrice nous a demandé beaucoup de choses, dont nos souhaits pour le futur logement. Je ne voulais surtout pas être au rez-de-chaussée, et j'ai demandé d'avoir des volets, une douche, je la préfère à une baignoire. L'entretien a été agréable, courtois et elle a noté mes doléances et mes souhaits. Depuis, je n'ai eu, comme tous les locataires, aucune suite ou réponse aux questions de la part du bailleur. D'après ce que l'on nous a expliqué, le déménagement est au frais de l'office, le démontage et le réaménagement des cuisines aménagées aussi, les changements d'adresse pour toutes les administrations (retraite, mutuelle, électricité, gaz, téléphone...) également. On a

pratiquement qu'à faire nos valises et nos cartons, et rentrer dans les nouveaux logements. J'attends de le voir pour y croire. Personnellement, j'ai choisi de rester dans le quartier, j'y suis attachée et je n'ai pas envie de quitter ce coin du 18^e, je l'aime bien trop. Bien que je sois attachée à ce logement, je me fais peu à peu à l'idée de le quitter. Il faudra bien... mais c'est un crève-cœur. Cela va tourner une page de ma vie. J'ai vécu ici avec mon mari, mes enfants, j'y ai plein de souvenirs...

Comment envisagez-vous le futur îlot Binet ?

On nous raconte tellement de choses, y compris aux réunions, qu'on ne sait quoi imaginer. On n'est sûr de rien de tout. On attend tous la suite des événements que je vais voir de ma fenêtre en observatrice privilégiée. Pour l'instant, seul le quadrillage de la

future crèche est monté depuis trois jours (2). On peut espérer que les travaux commencent rapidement. Cela fait plus d'un an, fin 2007/début 2008, que les travaux de la crèche, selon les premières réunions, devaient débiter. Aux réunions, il nous a été dit que ce retard était dû au fait que les locataires de Gérard de Nerval s'étaient opposés à la destruction d'un grand arbre, un « cerisier du Japon » je crois, situé sur l'emplacement de la future crèche. En quoi la non-destruction ou le replantage de cet arbre a retardé le début des travaux ? C'est se moquer du monde. Concernant les futurs logements, on devrait avoir moins de nuisances du périph, même plus du tout avec l'immeuble d'activités qui fera barrage. Mais nous serons bien deux ans dans les logements avant la construction de cet immeuble. L'esquisse du futur bâti ne donne pas la nature des logements. C'est difficile de se faire des idées sur l'agencement réel et la disposition des futurs logements. Ce que je regrette le plus, c'est que quand nous serons dans les nouveaux logements, nous n'aurons pas plus de petits commerces pour autant car si les équipements en rez-de-chaussée trouveront leur place (3), il n'a pas été prévu d'emplacements commerciaux. Personnellement, cela me manque. Je regrette le temps où la porte Montmartre était remplie de

Emplacement de la future crèche

La tour Eiffel



commerces de proximité, une époque révolue. Les produits étaient de meilleure qualité car on respectait mieux la nature et les processus d'élevage et de culture. Il faut monter jusqu'au bd Ney, voire plus loin pour s'approvisionner ou faire des emplettes. Cela me manque et pour une personne de mon âge (80 ans), les déplacements sont contraignants. Je marche de moins en moins vite et moins facilement. Maintenant que j'ai beaucoup plus de temps, je suis moins mobile.

**Propos recueillis par Philippe
Photo : Philippe**

- 1) La maquette est visible à l'Équipe de Développement Local (angle de la rue F. Labori et du Bd Ney).
- 2) L'entretien a eu lieu le jeudi 12 mars.
- 3) La bibliothèque, le centre d'animation Binet y trouveront leur place. Un centre social, une halte-garderie doivent s'y ajouter (voir plan dans le n° précédent).

La Butte-Montmartre



LES RIVERAINS ET LES BIFFINS : COMMENT COHABITER ?

La présence nombreuse des biffins, les week-ends, le long de l'avenue de la porte Montmartre et de la rue René Binet pose des difficultés aux riverains, habitants ou usagers des équipements. Ainsi, lors de la réunion publique portant sur la restructuration de l'îlot Binet, M. Duchesnoy, directeur de l'école Binet avait exprimé son désarroi face à l'état de saleté des abords de l'école, le samedi matin. De même, les riverains du 32, excédés de ne pas pouvoir accéder aisément à leur immeuble, lassés par la saleté de l'avenue de la Porte Montmartre, avaient manifesté leur inquiétude et leur désaccord avec une pétition transmise aux élus du 18^{ème} et de l'hôtel de ville. En réponse, on le sait, la répression s'est poursuivie.

Ce mois de mars, le comité de soutien des biffins, prenant acte de l'échec de la politique municipale de répression (les biffins sont toujours là !), a engagé une action en direction des riverains de l'avenue de la Porte Montmartre (notamment des habitants du 32) : un appel à signer une pétition commune a été lancé pour que le marché des biffins soit déplacé rue Paul-Louis Valery Radot, derrière l'hôpital Bichat et que ce marché soit organisé en concertation avec toutes les parties prenantes, y compris les habitants du 32.

Quels échos a rencontré cette initiative ?

« Hier jeudi 12 mars, de 18h à 19h30, nous avons tenu une permanence devant le 32 pour engager un dialogue avec les habitants, avec l'espoir de pouvoir mener une action commune en direction de la mairie, sur la base du tract « Exigeons ensemble un plan d'urgence pour le 32 ». Trois hommes ont refusé de discuter mais sans chercher l'affrontement. Les autres personnes, surtout des femmes, se sont montrées plutôt favorables à notre démarche mais ne s'engagent pas personnellement. » (source : comité de soutien des biffins de la porte Montmartre).

Les positions des habitants du 32 semblent bien partagées. Ils expriment une grande lassitude du fait de l'occupation de l'espace par les biffins, devant la sortie de la tour : « on ne peut pas sortir, et en plus, on se fait engueuler, des fois. » ; « heureusement que je n'ai pas de femme, ni d'enfants, j'aurai craqué : avec une poussette ou un caddie, on ne passe pas. ». De fait, plusieurs habitants remontent ou redescendent l'avenue de la porte Montmartre, de la rue Binet à leur immeuble, directement sur la chaussée,

affrontant la circulation des voitures et des bus. Si certains habitants du 32 rejettent complètement le « marché aux voleurs », émettant quelquefois leur discours de propos racistes, ils sont plusieurs à préciser, lorsqu'on les interroge sur la présence des biffins, qu'« ils n'ont rien contre la misère, ni contre les pauvres, mais pourquoi ils ne les mettent pas là-bas (désignant la rue Paul-Louis Valery Radot) ? Il n'y a personne là-bas. Au lieu d'être en bas de chez nous. »

Sans douter des difficultés de déplacement qu'entraîne, pour les riverains, le marché des biffins, on peut se demander si la réaction des habitants du 32 serait identique s'il s'agissait d'un marché alimentaire, comme celui du boulevard Ney et de l'avenue de la Porte Montmartre le jeudi et le dimanche matin.

Le marché des biffins est celui de la misère, où des personnes en difficulté, sans revenus, vendent des objets récupérés, à des prix modiques, pour survivre ou pour arrondir leurs fins de mois. Les acheteurs sont également des gens à faibles ressources, qui ne peuvent se permettre d'acquiescer des marchandises neuves et du dernier cri...

Et dans une société de consommation comme la nôtre, la pauvreté a une mauvaise image, elle dérange : la collectivité dans son ensemble, et les politiques s'évertuent à essayer de la cacher, de la nier, de la chasser. Le marché des biffins, aux yeux de certains, ne valorise pas le quartier.

La misère, la pauvreté, si proches ne feraient-elles pas peur à certains riverains de la porte Montmartre ? Cette proximité géographique est également concrète (ou sociale) : ils sont peu nombreux, les habitants du quartier qui peuvent être sûrs de

ne jamais avoir à vendre aux côtés des biffins. Cette peur n'est pas illégitime ; chacun de nous peut craindre de « tomber », un jour ou l'autre, dans la précarité.

Mais le remède à cette angoisse consiste-t-il à chasser la pauvreté (loin des yeux, elle ne constituerait plus un risque) ? ou bien (mission des politiques) à la prévenir, et, en temps de crise, à prendre les mesures adéquates pour la réduire ? et le cas échéant, si elle est là, apprendre à la dépasser, sans honte ni préjugés ?

Le remède à cette crainte ne consisterait-il pas aussi à comprendre que les biffins exercent un métier à part entière, impliquant des connaissances sur les objets et leur valeur, pour les estimer, de l'habileté manuelle pour les réparer, et de la patience et des relations sociales, pour les vendre. En quoi tout cela est-il honteux ? Le week-end du 1^{er} mars, la benne et la police étaient sur place. Le week-end du 14 mars, la police est intervenue pour saisir des marchandises neuves. Le 21 mars, en fin de matinée, une trentaine de policiers en uniforme ont chassé les biffins, qui sont revenus s'installer quelques heures plus tard. Vers 16 heures, des policiers en civil ont saisi des marchandises, notamment de biffins roumains.

Texte et photo : Sylvie



risque de n'avoir comme but que d'exister et se faire connaître des habitants et reconnaître de la municipalité pour accroître son influence. Le risque, c'est d'avoir une « démocratie d'influence » au lieu d'une « démocratie participative » qui se résume pour le citoyen ou le groupe de citoyens à trouver le canal le plus approprié pour obtenir ce qu'il souhaite : une association, une campagne de presse, une intervention auprès d'un élu ou la participation au conseil de quartier. Ce n'est plus de la participation, c'est du lobbying.

Odile Koutenikoff, CdQ Clignancourt/Jules Joffrin

Question 1

Il n'est pas mauvais que ce genre de réunions ait lieu, cela fait partie des passages obligés aujourd'hui. Pour moi la question posée à plusieurs reprises de la présidence des conseils de quartier par des élus est une question assez concrète qui mérite d'être examinée. Elle avait déjà été posée à l'occasion de réunions publiques pendant la campagne pour les municipales, y compris par des élus qui, n'étant sans doute pas dans les petits papiers de Daniel Vaillant, ont provoqué une méfiance immédiate sur leur intention réelle.

Question 2

L'affirmation de Daniel Vaillant est banale, la question est réelle.

Question 3

Pourquoi pas, mais sur quelles questions ? Je cite un papier donné samedi : « Le conseil de quartier

permet à tous les habitants de s'investir, innover et suggérer dans tous les sujets qui touchent la vie quotidienne du quartier, du 18^e et de Paris : propreté, aménagement urbain, animations culturelles et festives du quartier [...]. Le conseil de quartier favorise les liens de solidarité, la convivialité entre habitants autour de projets notamment festifs ». Personne n'est contre ! L'implantation des caméras de vidéosurveillance aussi ?

Question 4 :

« Ni un nouveau pouvoir, ni un attrape-couillon », OUI, « mais qu'elle est là pour construire un entre-deux qui est complexe » OUI et sur la « progression par ses erreurs, ses tâtonnements. Dans sa complexité, et son tâtonnement jaillissent la lumière de la démocratie. De nos erreurs viendra son équilibre », pourquoi ne pas avoir cet espoir dans la mesure où certaines erreurs sont tout de même évitables a priori ?

Olivier Ansart, CdQ Chapelle Marx Dormoy

Question 1

Je ne lui ai pas donné plus d'importance qu'elle ne mérite ! On essaie de faire avancer le principe de démocratie participative, c'est bien. Tout ce qui va dans le sens d'une meilleure participation des habitants aux affaires qui les concernent va dans le bon sens. Bien sûr on peut discuter sur les moyens.

Question 2

Personnellement, je suis davantage favorable à un élu « référent » qu'à un élu « président ». Il faut, me semble-t-il, la présence d'un élu pour coordonner

le travail des CQ et faire remonter les infos, puis inversement les élus ont besoin de se « coler » au terrain pour bien sentir les choses... D'un autre côté, j'ai des doutes sur un conseil de quartier dont l'instance dirigeante serait confiée à un habitant. Cela suppose une grande assiduité, une certaine connaissance des dossiers et une autorité suffisante pour mener les débats. Pour un habitant ou un riverain, s'engager dans un CQ ou une association, c'est un droit mais cela implique aussi des devoirs... L'épreuve des faits montre que cela n'est pas si simple !

Question 3

Je considère que le conseil de quartier est une instance de démocratie parmi d'autres. Il existe d'autres « espaces » pour l'expression démocratique et pour permettre aux élus de vérifier la pertinence de leur politique. Quant au contrôle démocratique, c'est finalement dans les urnes qu'il se fait. On n'a pas trouvé mieux depuis l'apparition de la démocratie représentative.

Question 4

C'est tout le débat entre démocratie représentative et démocratie participative.

On voit bien que le système actuel de contrôle démocratique entre deux élections n'est pas satisfaisant, alors on essaie de trouver et d'expérimenter d'autres moyens. Je me retrouve assez dans la définition proposée par Bouakkaz. On tâtonne !

Propos recueillis par Philippe

Devoir de mémoire

CÉRÉMONIE POUR LA NOUVELLE STÈLE AU SQUARE LÉON SERPOLLET

La stèle érigée à la mémoire des 90 enfants juifs déportés, non scolarisés du 18^{ème} arrondissement, en janvier 2008 (cf. LPN n° 146/ fev. 08), vandalisée en juin 2008 (cf. LPN n° 151/ juillet-août) a été remplacée le 14 mars 2009 en présence de nombreuses personnalités dont

M. Rosselet, Inspecteur d'Académie, M. Daniel Vaillant, Maire du 18^{ème}, M^{me} Annick Lepetit, députée, M^{me} Odette Christienne représentant la Mairie de Paris, M. Noël Veg, président du COMEDJ (Conseil National pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés) et de l'AMEDJ 18 (Ass. pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés).

« Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons. ».

Cette phrase de Paul Eluard, citée par M. Noël Veg illustre le contenu développé par les différents intervenants. Des élèves d'écoles maternelles, primaires et de collèges ont dit des poèmes et des textes écrits pour la cérémonie et ont interprété des chants. Les noms de chaque enfant déporté ont été lus et autant de ballons blancs ont été lâchés dans le ciel ensoleillé de cette après-midi de printemps. Une minute de silence leur a été dédiée. De cette cérémonie très solennelle se dégageait une très grande émotion. Emotion encore plus tangible quand M. Noël Veg explique qu'il a revérifié la liste avant qu'elle ne soit gravée et qu'il a découvert qu'un des enfants, arrêté Villa Montcalm, était revenu vivant des camps de concentration. Ce monsieur de 69 ans aujourd'hui, traumatisé à vie par cette période, n'a pas souhaité être présent à la cérémonie. Un nom a été effacé de la liste...

Noël Veg pendant son discours



La stèle

**Texte : François
Photo : Claudie**

Des paroles d'experts presque toutes échos de celles des habitants

Sur le pouvoir de décision

Chercheur, Julien Talpin analyse les pratiques de démocratie participative en Europe, et notamment en France, ainsi qu'en Amérique Latine. Il a notamment insisté sur le pouvoir de décision accordé aux habitants : « si les classes populaires, qui ont le moins le temps de s'impliquer dans des démarches de participation, ne s'y investissent pas, c'est que cela ne sert pas à grand-chose », a-t-il affirmé en substance. Il existe, selon lui, une étroite corrélation entre le taux de participation (le nombre de participants) et le pouvoir de décision.

Marion Gret, comparant les processus de participation à Paris et à Porto Alegre, a mis en avant la singularité parisienne : il existe plusieurs lieux d'arbitrages politiques (le conseil de Paris et le conseil d'arrondissement), qui ne se rencontrent pas pour échanger, ce qui ne permet pas aux habitants d'intervenir directement. En outre et a contrario, une quantité de demandes et de revendications passe

directement par le cabinet du Maire, évitant les instances de participation ou même de démocratie locale (conseil d'arrondissement). « Culturellement, ce qui se fait à Porto Alegre est difficile à mettre en place à Paris », a-t-elle conclu.

Sur l'autonomie

L'absence des élus, est, selon Julien Talpin, la première condition d'exercice de la démocratie participative. Une démocratie de proximité mal pratiquée risque d'être dangereuse pour la démocratie « tout court », en augmentant la distance entre les professionnels de la politique et les habitants. A l'inverse, Cécile Blatrix, docteur en sciences politiques, s'est interrogée sur la réalité d'une demande sociale de participation. Est-elle effectivement partagée ou bien orientée sur certaines catégories de population, ayant le temps de s'impliquer et dotées des outils (capacité d'expression, de compréhension des processus de décision) pour le faire ?

Poser cette question revient à y répondre et a pour effet de « baisser les bras avant d'avoir es-

sayé » : en ne donnant pas à la collectivité les moyens humains et financiers, ni le temps de s'investir pour faire en sorte que tous ceux qui le souhaitent puissent d'impliquer dans les décisions locales, on ne risque pas de réussir !

Sylvie

(1) « Les Parisiens pourront bientôt intervenir sur l'ordre du jour du Conseil de Paris en faisant inscrire des sujets d'intérêt local par le biais d'une pétition. Une pétition, portant sur les sujets relevant de la compétence de la collectivité parisienne, pourrait être inscrite à l'ordre du jour du Conseil de Paris si elle est signée par 5 % des habitants majeurs parisiens. Le seuil de 5% des habitants majeurs parisiens est apprécié au regard des données du dernier recensement de l'Insee. Cela représente environ 85.000 personnes majeures. » (source : site internet de la ville de Paris - 11/03/09)

2) Qui est réitéré, fréquent, répété plusieurs fois.

QUATRE QUESTIONS À QUATRE PARTICIPANTS

Parmi les présents à ces rencontres, nous avons interrogé quatre conseillers (deux hommes/deux femmes) appartenant à des conseils de quartier différents qui y ont répondu comme ils le souhaitent. Si trois ont une pratique de la concertation et de la démocratie participative, l'une, Marie-Sabal Lecco est une nouvelle conseillère du conseil de notre quartier. Les quatre questions :

1) Comment avez-vous vécu cette rencontre et qu'en avez-vous retenu ?

2) Dans son discours introductif, Daniel Vaillant a précisé que le rôle des présidents des conseils de quartier : « Ils sont là pour aider, ils président, ils animent, ils sont là pour assurer le suivi et non pour prendre le pas sur le conseil de quartier ». Lors de la première table ronde, leur rôle a été questionné, qu'en pensez-vous ?

3) Que vous inspire ces deux phrases de M. le Maire : « La démocratie participative, c'est de permettre à des citoyens un contrôle démocratique. On a besoin de cela, et sans la démocratie, il n'y a pas de vivre ensemble » et « Les conseils de quartier ne sont pas les relais de la démocratie (représentative), mais des instances qui permettent aux élus de prendre les meilleures décisions possibles. »

4) Pensez-vous comme Hamou Bouakkaz que la démocratie participative ne doit pas être « ni un nouveau pouvoir, ni un attrape-couillon, mais elle est là pour construire un entre-deux qui est complexe » et qu'elle « progresse par ses erreurs, ses tâtonnements. Dans sa complexité, et son tâtonnement jaillissent la lumière de la démocratie. De nos erreurs viendra l'équilibre de cette participation » ?

Marie Sabal-Lecco (CdQ Pte de Clignancourt/Moskova/Pte Montmartre)

Question 1

J'étais étonnée du monde lors de cette réunion,



compte tenu de l'heure et du jour : 1^{er} rendez-vous dès 9 h du matin un samedi de surcroît, il y avait même de très jeunes enfants. Cela montre à quel point les conseillers de quartier prennent leur rôle au sérieux. Plusieurs questions intéressantes ont été posées, j'ai appris beaucoup de choses et notamment l'existence du journal "Mosaïque". J'ai pu un peu mieux, grâce aux explications des élus et de certains participants, comprendre le fonctionnement de certaines instances, le rôle des uns et des autres, les sommes allouées à tel ou tel projet... Cela m'a rassurée car, honnêtement, je pensais lorsque j'assistais aux réunions par moment perdre mon temps et écouter du charabia inutile.

Question 2

Lors de cette première table ronde, les éclaircissements sur le rôle du Président du conseil de quartier m'ont convaincue, car je me demandais s'il n'avait pas de parti pris, et s'il ne favorisait pas les

idées de sa famille politique, s'il n'était pas là pour qu'on abonde dans son sens ou s'il écoutait pour n'en faire qu'à sa tête à la fin etc.

Question 3 C'est le mot « contrôle » qui me gêne un peu, j'aurais préféré quelque chose de plus édulcoré, de plus soft... « contrôle » me fait penser à la police. J'aurais préféré l'expression « droit de regard ». Je suis d'accord quand M. le Maire dit « Sans la démocratie, il n'y a pas de vivre ensemble » et je l'approuve aussi lorsqu'il dit «... que les conseils de quartier sont des instances qui permettent aux élus de prendre les meilleures décisions possibles ». J'ajouterais qu'il faut pour cela que les élus prennent réellement en compte les propositions des membres des conseils de quartier, véritables « vox populi ».

Question 4

Je suis d'accord avec M. Bouakkaz, mais il y a un temps pour tout, même pour les erreurs, la complexité. Si elles deviennent pérennes alors les conseillers auront l'impression de perdre leur précieux temps lors de ces réunions.

Pierre Marin (CdQ Clichy/Grandes Carrières) a choisi de répondre globalement.

Première observation : la taille de la salle, le nombre de participants et la mauvaise qualité du son (et un début de surdité due à mon âge) ont fait qu'une grande partie des débats m'ont échappé. Par ailleurs venu en tant que Conseiller de quartier je ne me suis pas senti concerné par une série de problèmes qui se posent d'abord aux élus.

La réflexion sur le rôle des Conseils de quartier n'a pas été posée et le débat sur le rôle du président est un débat récurrent qui en cache d'autres: tirage au sort des conseillers, rôle de la mairie dans leur fonctionnement, autonomie de décision et lien institutionnel avec la municipalité etc. Si la démocratie participative ne se limite pas à la création de Conseils de quartier (et c'est à la fois souhaitable et évident) quel est le rôle spécifique de cette "institution" qui

RÉSIDENTIALISATION : HUCHARD-VARENNE-BRISSON

Lundi 16 mars des représentants ⁽¹⁾ du « Collectif pour une autre résidentialisation » ont rencontré Paris-Habitat représenté par Stéphane Bettiol (Directeur Territorial Paris-Nord-Est) et Claudia Leboeuf (Responsable du secteur de proximité Camille Flammarion), accompagnés de cadres techniques ainsi que Michel Neyreneuf (adjoint du 18^e chargé de l'urbanisme et du développement durable) et Frédéric Boursier (son chargé de mission). Cette rencontre avait pour objet de faire le point sur l'ensemble des travaux relatifs aux cours, caves, parties communes et aux logements des groupes Huchard (374 logements, 18 cages d'escaliers, 4 gardiens), Varenne (261 logements, 12 cages d'escaliers, 2 gardiens) et Brisson (276 logements, 12 cages d'escaliers, 3 gardiens). L'ensemble des travaux sera présenté aux locataires en juin prochain (la date retenue est pour l'instant le jeudi 4 juin). Cette réunion, constructive et technique, a permis une revue des différents points et demandes soulevés par la consultation des locataires par le collectif.

La réponse de Paris-Habitat en trois axes :

1) Accessibilité :

Suppression des marches extérieures d'accès aux halls (80 % des marches d'accès aux halls seront supprimés, ce qui est impossible pour des raisons de dénivelés pour les 20 % restants), valorisation des espaces extérieurs, création de surfaces paysagères. En fonction de besoins liés à un handicap, mise en place de visiophonie (Un financement spécifique est prévu pour ce type de réalisation lié au handicap).

2) Sécurité :

- **Cour** : Contrôle d'accès aux groupes (système vigik), éclairage des cheminements et des espaces extérieurs.

- **Cages d'escaliers** : Système Vigik à tous les halls, amélioration de l'éclairage des halls et des cages d'escaliers, désenfumage des halls (sécurité incendie), remplacement des fenêtres non encore changées, nouvelles portes anti-vandales et avec une ouverture sortante (tirer vers soi pour entrer) quand c'est possible (impossible pour les halls donnant sur rue), réfection complète des réseaux collectifs : eau, gaz, électricité.

- **Caves** : Sécurisation des circulations dans chaque îlot, restructuration (dallage, cloisonnement, éclairage...), création de nouveaux accès intérieurs et extérieurs (chaque locataire pourra avoir accès directement à sa cave). Le principe de gestion des accès est à définir (vigik ?).

3) Amélioration des services :

Création d'espaces de tri sélectif par îlot, création ou aménagement de locaux poussettes/vélos par îlot (dans la mesure des possibilités), modernisation des loges (1 par îlot), recherche d'économie d'énergie et de charges (éclairage basse consommation dans les parties communes, récupération d'eau et arrosage automatique en étude). Point important à souligner, l'ensemble de ces travaux sera réalisé sans augmentation de loyer. Concernant les logements (humidité, électricité, radiateur, thermostat du chauffage, vmc...), nombre de points soulevés seront traités au cas par cas (humidité)

Questions en supens

Concernant l'encadrement des fenêtres qui est détérioré, Paris-Habitat s'est engagé à une recherche de solution pérenne. Sur le prix d'achat du badge d'entrée de 50 euros, comme cela concerne tout Paris, M. Stéphane Bettiol a demandé aux présents que la Confédération Nationale du Logement porte la question au niveau parisien.

Environnement

LE SQUARE HENRI HUCHARD

Que l'on vienne de l'avenue de la Porte de Saint-Ouen ou de la rue Paul-Louis Valéry Radot, on ne croirait pas qu'il y a ici, au pied de l'hôpital Bichat, un square, depuis 1982.

A l'entrée, on a le sentiment d'entrer dans un petit jardin, aux parterres fleuris et soignés. Mais une petite butte cache des espaces plus vastes : une aire de jeux pour enfants, et plus loin, des tables de ping-pong, implantées, semble-t-il sur une ancienne piste de roller.

Dans ce square, on peut admirer de nombreuses fleurs et arbustes (variables selon les saisons), par exemple, actuellement, des choux, des cerisiers du Japon, des bouleaux (le long de l'hôpital Bichat), des marronniers rouges... et du lierre.

Ce square, comme d'autres du quartier, est labellisé « espace vert écologique » par Ecocert (organisme indépendant de certification), c'est-à-dire, notamment, qu'il satisfait aux exigences suivantes dans les domaines de l'eau, du sol, de la réduction de la consommation des énergies et du niveau sonore : l'eau y est économisée, récupérée et protégée. Le sol y est également protégé, ce qui im-

plique une connaissance de l'historique, des pollutions, du sous-sol ; des analyses et un suivi régulier. Le sol est amendé avec un apport de matière organique, et couvert d'un paillage (permettant de maintenir l'humidité dans le sol) écologique, le bois raméal fragmenté : il s'agit de morceaux de rameaux de bois, qui suscitent la vie biologique dans la terre. Les jardiniers y laissent la flore spontanée se développer.

« Un espace vert écologique augmente la biodiversité. »

Dans cet espace, la production de déchets est réduite et le recyclage est organisé. Les « déchets verts » (de la tonte du gazon ou de la taille des arbustes) sont une source de matière organique pour le sol à valoriser sur l'espace vert lui-même.

Groupe Brisson (entre les rues H. Brisson et A. Ranc)

Début mars, au cœur de la nuit, la voiture a été abandonnée, et elle est restée, restée... malgré les appels des gardiens à la police, à la voirie, à l'entreprise... au bout de 3 semaines, dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23, elle a été enlevée !!! Comment, par qui ? mystère ! Les riverains de la porte Montmartre ne doivent pas être prioritaires ! Vivement que la ville aménage les voies et les rende aux piétons et riverains !



Le calendrier prévisionnel

Juin-septembre 2009 : restitution du projet aux locataires et finalisation du projet de l'architecte.
2^e semestre 2009 : la phase administrative avec la demande de financement à l'Agence Nationale de Renovation Urbaine, le dépôt de déclaration des travaux, consultation des entreprises.
2^e semestre 2010 : Démarrage des travaux.

Texte et photo : Philippe

1) Nicolas Campini (Amicale CNL J.Varenne), Joëlle Bonimond (Amicale CNL C. Flammarion) et Philippe Durand (Le Petit Ney).



Pour diminuer la pollution de l'air, ces espaces verts sont entretenus avec du matériel à moteur thermique. Pour réduire le niveau de bruit, des dispositifs anti-bruit sont mis en place : usage de matériels moins bruyants.

Texte et photo : Sylvie

Source : site internet de la ville de Paris

Vie commerciale

L'AVENTURE EXCLUSIVE, UN RESTO QUI MÉRITE BIEN SON NOM

Vous avez une petite faim et vous êtes dans le quartier ? Ne vous fiez pas à la devanture du bar restaurant situé au 127 rue Championnet (angle de la rue Damrémont). Entrez et c'est l'Aventure exclusive. Vous serez surpris par la gaité du lieu. De plain pied, se trouve la salle « Exotique » aux murs anis et fuchsia. Les banquettes sont recouvertes de coussins, style matelas de plage, aux larges rayures rappelant l'harmonie des murs, même petits coussins colorés sur les fauteuils en rotin blanc. Nous ne sommes plus à Paris mais dans une case créole des Caraïbes. Les tables en résine sont incrustées de coquillages, de photos d'animaux sauvages ou de paysages de dunes blondes. Aux murs, des tableaux, dont une superbe peinture de léopard. Au sous-sol, la salle « Aventure » aux couleurs terre d'Afrique, bar et tables en bois exotique où vous pourrez déguster les nombreux cocktails proposés, ou bien dîner et assister à une soirée.

Du chômage au resto

Laurent et Laurence ont repris l'ancienne brasserie, l'ont retapée, décorée eux-mêmes et l'ont ouverte en novembre 2007. Les finances, malheureusement, ne leur ont pas encore permis de rendre plus attractif l'aspect extérieur du restaurant. L'aventure, pour eux, est vécue au sens propre du terme. Tous deux étaient salariés dans le secteur informatique. Les problèmes surgirent lorsque la société qui les employait fut rachetée par des Américains. Leur licenciement permit à Laurent de toucher les allocations Assedic et de suivre différents stages pour création et gestion d'entreprise. Laurence, quant à elle, montait un dossier pour son projet de bar-resto afin de percevoir en capital la totalité de ses allocations chômage. Puis ce fut au tour des banques à convaincre de les aider financièrement dans leur projet. Ainsi est née l'Aventure exclusive.



Un « resto du voyage »

Ce couple, d'une quarantaine d'année a bourlingué à travers le monde. Ils voulaient faire partager leur expérience des voyages hors sentiers battus. C'est pourquoi leur lieu n'est pas uniquement destiné à la restauration, leur concept étant le « resto du voyage ». Ils ont choisi ce fond de commerce parce que c'était le seul à remplir les trois critères dont ils avaient besoin : une salle au rez-de-chaussée, une autre en sous-sol permettant les projections de films en soirée, les débats, sans gêner la clientèle du haut, et un appartement au-dessus du restaurant, ce qui est pratique lorsque l'on a deux enfants. En dehors des repas qu'ils servent à leur clientèle, Laurent et Laurence organisent des soirées à thème, et accueillent des personnes ayant fait des circuits atypiques, à l'exemple de ce jeune Grenoblois qui est parti seul faire le tour du monde à vélo durant deux ans et en a rapporté un film qu'il a projeté à l'Aventure exclusive. La quarantaine de personnes présentes ont pu ainsi échanger autour d'un repas.

Dans l'avenir, le couple pense peaufiner ce concept voyage hors-circuits en constituant, par exemple, un fichier qui permettrait de mettre en relation des personnes souhaitant partir pour un pays avec quelqu'un qui connaît déjà le terrain. Ou en organisant eux-mêmes un circuit avec plusieurs personnes. Cela implique évidemment des partenariats et n'est pas aisé à monter. Espérons que l'idée prenne forme.

Les internautes de voyageforum.com viennent également leur réserver ponctuellement leur salle « Aventure » pour organiser des soirées treck. Ils déploient leurs cartes sur les tables et définissent

le circuit qu'ils vont faire. Ces personnes correspondent par internet, ne se connaissent pas obligatoirement, mais échangent des bons plans et se retrouvent à l'Aventure exclusive pour faire connaissance et concrétiser leur voyage.

Pour connaître les événements qui se déroulent à l'Aventure exclusive, allez sur leur site ⁽¹⁾ rubrique événements ou expos du mois. Vous pouvez également communiquer votre adresse mail et vous recevrez la newsletter ou bien regardez la petite affiche sur la façade du resto.

Si vous n'êtes pas particulièrement voyageur, vous pouvez tout simplement vous restaurer. Il vous sera servi une cuisine traditionnelle française avec quelquefois une petite pointe



de « saveur du monde ». Lors des soirées à thème il vous sera proposé des plats associés au pays représenté.

A midi, l'Aventure exclusive est plutôt fréquentée par une clientèle de bureau. Elle propose alors des formules : plat à 10,50 euros ; entrée-plat à 12 euros ou entrée-plat-dessert à 15 euros.

Formule anti-crise le mardi midi

Depuis le 24 février, Laurent et Laurence ont mis sur pied une formule anticrise servie le mardi midi. Vous pourrez alors prendre une entrée plus un plat pour 4,90 euros (il est préférable de réserver pour une meilleure organisation ²⁾). En raison de la conjoncture, ils voulaient faire un effort. C'est d'autant plus méritoire qu'eux-mêmes sont à l'aube de leur aventure et que « le paquebot n'a pas encore pris son rythme de croisière » comme le dit Laurent.

La « télé » en parle

En tous cas, « grâce » à la crise, l'Aventure exclusive a pu bénéficier d'une publicité puisqu'elle est passée au journal télévisé de 13h sur France 2, à Canal+ et BFMTV. En effet, les médias à l'affût d'actualités traitant le sujet, ont fait un reportage « Comment se débrouillent les Français en période de crise ». Ils ont interviewé une jeune fille dont le blog porte sur le troc de vêtements de femme (de bonne qualité). C'est dans la salle Aventure du restaurant qu'elle organise une fois par mois les échanges et essayages. Comme quoi la crise peut générer du bon, en faisant naître des initiatives. L'Aventure exclusive mérite donc bien son nom et nous souhaitons que le « paquebot » navigue loin et longtemps.

Texte et photo : Evelyne

1) WWW.aventure-exclusive.com

2) tél. : 01.42.52.77.13

Démocratie participative

LES RENCONTRES DE LA DÉMOCRATIE LOCALE À LA MAIRIE DU 18^E ARRONDISSEMENT



Ces rencontres ont eu lieu le 14 mars à la mairie, et ont réuni un public nombreux d'habitants, conseillers de quartiers ou non, d'élus, d'associations, devant un parterre d'élus (Catherine Joly, conseillère déléguée en charge de la vitalité démocratique, Hamou Bouakkaz, adjoint au Maire de Paris en charge de la démocratie locale et de la vie associative, Daniel Vaillant, maire du 18^{ème} arrondissement) et de spécialistes – chercheurs ou employés des services : Lucie Kazarian, chef de la mission démocratie locale de la ville de Paris, Aline Guérin, chef de projet démocratie participative du conseil général du Val-de-Marne, Julien Talpin, chercheur en sciences politiques et sociales, Marion Gret et Cécile Blatrix, professeurs de sciences politiques. Au programme de ces rencontres, deux tables rondes : l'une sur la Charte parisienne de la participation, la seconde plus générale, sur la Démocratie participative en 2009 : « bilan, attentes et perspectives. ».

Une charte parisienne de la participation en cours d'élaboration

Cette charte vise, comme l'a dit H. Bouakkaz, à définir « les règles du jeu » de la participation, entre la ville (élus et techniciens) et les publics. Pour l'élaborer, la mairie de Paris a lancé un questionnaire (disponible sur le site internet de la ville), auquel chaque habitant peut répondre. A partir des résultats de ce questionnaire et des travaux de la ville, une charte de la participation sera présentée au Printemps de la Démocratie locale, le 4 avril, puis enrichie suite à ces rencontres pour être votée en mai 2009 au Conseil de Paris.

Cette méthode de consultation pour concevoir la charte de la participation a été critiquée par deux intervenants du public. Pour l'un d'eux, la difficulté provient de la diversité des situations et des volontés des différents arrondissements parisiens au re-

gard de la participation des habitants : certaines questions « restent dans le vague pour faire plaisir à certains arrondissements qui jouent moins le jeu. » Un membre du Conseil de la Jeunesse a interrogé la Ville sur la transparence de la synthèse des réponses. Il a demandé que toutes les contributions soient publiées sur un site internet et que la ville motive ses choix de prise en compte (ou non) de telle ou telle d'entre elles.

A ce questionnaire de la ville sur la charte, le conseil de Quartier la Chapelle Marx Dormoy a choisi de répondre collectivement. Sa réponse fait notamment apparaître le souhait de privilégier la coproduction par rapport à tout autre mode de participation (information, consultation, concertation). Il souligne aussi l'intérêt et l'importance de mobiliser les compétences des habitants. Il estime nécessaire l'ouverture de la participation à tous les sujets. Parmi ces propositions, ce conseil de quartier insiste sur le rôle des élus : « qu'ils soient garants de la neutralité des débats, d'une information la plus complète possible, de l'efficacité dans la mise en œuvre des décisions. »

La charte de la participation du Conseil Général du Val-de-Marne

Cette charte, présentée par M^{me} Aline Guérin, constituée de 3 chapitres, est d'une grande simplicité. Il s'agit d'abord de « préparer les conditions d'une participation utile » (chapitre 1), en privilégiant le débat (plutôt que les sondages ou les questionnaires, unilatéraux) avec le public. L'information doit être la plus large possible, utilisant les différents médias. L'objectif est également de toucher les personnes qui sont traditionnellement les plus éloignées de l'action publique. Et si le Conseil Général du Val-de-Marne ne souhaite pas faire participer les habitants sur un projet, il s'engage à expliciter la motivation de ce choix. « Réussir le processus participatif » (chapitre 2) implique une approche étendue des publics concernés, qu'ils soient individuels ou organisés (élus, associations...). Le Conseil Général envisage également d'analyser les catégories de population réellement impliquées dans les processus de participation. Ces démarches de dialogue sont également, selon la charte, l'occasion de clarifier le rôle de chacun : les élus, « garants du processus de participation » les habitants, « interlocuteurs à part entière, qui n'ont pas à se poser la question de leur représentativité, libres de leur parole et de leur participation », les techniciens qui « mettent leur expertise au service des processus participatifs. ». L'évaluation des démarches participatives constitue enfin le dernier chapitre de cette charte.

Les interventions du public : du général au local

La Ligue des Droits de l'Homme a précisé ses positions au sujet de la participation, oralement et grâce à un tract distribué pendant la réunion. Elles s'articulent autour des quatre objectifs suivants :

« favoriser une démocratie vivante (privilégier le principe de co-élaboration ou de co-décision, développer une logique de projet partagé, favoriser la démocratie directe) ; améliorer le fonctionnement des instances participatives (garantir l'autonomie d'animation de chaque instance, mettre à disposition les moyens humains, financiers et matériels nécessaires, permettre un vrai débat en dehors des comptes-rendus de mandat) ; favoriser la participation de tous (améliorer la transparence et fournir une information permettant l'implication des parisiens à chaque phase du projet, multiplier les modalités innovantes pour permettre l'implication de tous les publics, même les plus éloignés de la vie locale) ; approfondir la démocratie participative : évaluer et améliorer. »

Gian Carlos Pinna d'Interloque a demandé s'il était envisageable d'appliquer le droit de pétition ⁽¹⁾ non à l'échelle de la ville, mais à celle de l'arrondissement, pour des questions locales.

Au niveau local, Jean-Jacques Anding, conseiller de quartier (Porte de Clignancourt-Porte Montmartre-Moskova), a exprimé ses inquiétudes quant au fonctionnement du conseil de quartier. Selon lui, le conseil de quartier a eu peu d'impact sur les décisions. Notamment, a-t-il expliqué, les vœux formulés par le conseil de quartier ont tous été réécrits avant d'être présentés en conseil d'arrondissement. En outre, Jean-Jacques Anding a précisé que depuis la dernière élection de cette instance, le bureau se substitue au conseil de quartier et l'ordre du jour du conseil restreint n'est pas respecté. Ce conseil de quartier n'a pas mis en place de réunion publique depuis décembre 2007. Enfin, il a également mis en cause l'autonomie des conseils de quartier, présidés par des élus, et « plutôt dirigés qu'animés par eux ». La question de l'autonomie des conseils de quartier par rapport au pouvoir politique a également été soulevée par un autre intervenant : dans les 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements, le président du Conseil de quartier est coopté par le conseil et « cela a l'air de bien se passer ». Enfin, de manière surprenante, deux conseillers de quartier (Grandes Carrières-Cligny et Porte de Clignancourt-Porte Montmartre) ont interrogé les élus : le conseil de quartier auquel j'appartiens existe-t-il toujours ?

Hamou Bouakkaz a affirmé qu'il ne pouvait pas nécessairement apporter de réponse à toutes ces questions, se situant dans une démarche « itérative ». Sur l'autonomie des conseils de quartier, il a dit : « les élus ne doivent pas paralyser les conseils de quartier. » Il souhaite également que, lors de la réalisation de projets d'aménagement, la « maîtrise d'usage » prenne de l'importance, aux côtés de la maîtrise d'ouvrage (le commanditaire, la collectivité locale) et de la maîtrise d'œuvre (l'architecte). Il a mentionné un projet de création de l'Université populaire de la citoyenneté active, permettant aux citoyens, y compris ceux qui sont éloignés des instances de participation, de se former. Enfin, un groupe de travail va être mis en place sur le thème des budgets de fonctionnement et d'investissement des conseils de quartier, auxquels il envisage également d'attribuer des crédits d'études.